

## BPF Cosmétiques

# CD-ROM de formation

Les Bonnes Pratiques de Fabrication précisent le cadre général des dispositions et activités qui doivent être mises en œuvre pour atteindre l'**objectif de qualité** souhaité. Elles assurent que les produits sont fabriqués toujours dans les **mêmes conditions** et suivant les **mêmes procédures** dans l'entreprise.

La Directive "Cosmétiques" 76/768/CEE y fait référence depuis 1993. La Commission européenne a confié à l'ISO le soin d'en écrire les lignes directrices. Ainsi, en novembre 2007, l'ISO a publié la norme EN ISO 22716 "Cosmétiques - Bonnes pratiques de fabrication (BPF) - Lignes directrices relatives aux bonnes pratiques de fabrication".

La **FEBEA** et des **experts** de l'industrie cosmétique ayant participé à la rédaction de la **norme BPF ISO 22716** ont réalisé un outil pédagogique multimédia de formation et d'auto-formation : le CD-ROM "Les Bonnes Pratiques de Fabrication des produits cosmétiques".

Ce CD-ROM permet :

- d'**acquérir** une **vision complète** des Bonnes Pratiques de Fabrication,
- de **renforcer** et mettre à jour ses **connaissances**,
- d'effectuer une **évaluation** et un **bilan** sur chaque thème abordé (qualité, fabrication, réception, conditionnement...) par un questionnaire adapté,
- de s'**auto-former**, **former** et **impliquer** l'ensemble du personnel d'un même site, d'une même unité, à partir d'un seul CD-ROM
- de s'appuyer sur les exemples proposés pour **initier** des **échanges d'expérience**.

Il s'adresse à toute entreprise cosmétique et ses sous-traitants désirant sensibiliser, former l'ensemble du personnel à la **qualité** des produits cosmétiques.

Il s'utilise :

- en auto-formation ou en formation collective,
- en une ou plusieurs sessions, avec délivrance d'une attestation.

D'une durée de 140 minutes, ce CD-ROM existe en **français** et en **anglais**.

Une **version de démonstration** (en anglais) permet d'avoir un aperçu du fonctionnement et du contenu du CD-ROM. Elle est disponible auprès de l'IFIC.

Contact : Lisa Mouraud  
ific@febea.fr

*Fiche de présentation du CD-ROM en anglais / English CD-ROM presentation*

## BPF Cosmétiques

# Programme 2009

L'IFIC organise un cycle de journées de formation relatives aux Bonnes Pratiques de Fabrication des produits cosmétiques.

Cette nouvelle formation BPF Cosmétiques est immédiatement **opérationnelle**.

Après un **rappel réglementaire** (la norme BPF NF ISO 22716 occupera une place centrale dans le futur Règlement cosmétique européen), la première demi-journée comprend l'intervention d'un **inspecteur** (de l'AFSSAPS ou de la DGCCRF) qui vous expliquera les **modalités d'une inspection des BPF pour les produits cosmétiques**.

La seconde **demi-journée** a une vocation pratique, avec des **ateliers** dédiés aux trois principaux domaines d'activité au sein de vos usines. Vous pourrez vous **exercer** à l'élaboration d'un **plan d'actions** de mise en conformité aux BPF.

Cette formation vient compléter la formation 2007, en apportant les éléments nécessaires à une mise en œuvre **pragmatique** et **efficace** des BPF.

A l'issue de cette journée, vous disposerez de tous les outils pour mettre en œuvre les BPF Cosmétiques. Ne manquez pas cette formation indispensable !

Cette journée s'inscrit dans le Programme National de Formation réalisé avec l'appui et le soutien de la **Direction Générale des Entreprises** (Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi - convention n° 07 2 90 6095).

Le bulletin de pré-inscription à cette formation est à retourner par courriel à [ifc@febea.fr](mailto:ifc@febea.fr) ou par télécopie au 01 56 69 67 18.

La prochaine journée de formation prévue pour le Programme National de Formation est le :

**5 juin 2009 à Paris**

## BPF Cosmétiques Programme 2009

### Bulletin de pré-inscription

#### Renseignements généraux

NOM, Prénom : .....  
Société : .....  
Adresse : .....  
Code Postal - Ville: .....  
Fonction : .....  
E-mail : .....  
Téléphone : .....

Souhaite se pré-inscrire\* pour la formation BPF Cosmétiques qui se tiendra à

Paris, le 5 juin 2009

\* Vous recevrez par e-mail le bulletin d'inscription définitif.

#### Droits d'inscription - Prix dégressifs

Les droits d'inscription incluent la formation, les documents pédagogiques, le déjeuner, les collations (pauses-café).

A partir de trois participants à la même session de formation, chaque entreprise bénéficiera du tarif dégressif suivant :

1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> inscriptions : 450 euros HT  
3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> inscriptions : 400 euros HT  
6<sup>ème</sup> inscription et plus : 350 euros HT

**Merci de retourner le document complété à [ific@febea.fr](mailto:ific@febea.fr) ou par télécopie au 01 56 69 67 18.**

**BPF Cosmétiques****Programme de la journée**

9h00	<b>Accueil</b>
9h30 - 9h45	<b>Introduction</b>
9h45 - 10h00	<b>Rappel sur les principes et objectifs des BPF pour les produits cosmétiques</b>
10h00 - 10h30	<b>Etat d'avancement de la réglementation</b>
10h30 - 11h15	<b>Les modalités d'une inspection cosmétique : le volet BPF</b>
11h15 - 11h30	<i>Pause</i>
11h30 - 12h30	<b>Approche méthodique pour la mise en œuvre des activités décrites dans les BPF</b> <b>L'exemple de la réception des matières premières</b>
12h30 - 13h30	<i>Déjeuner (sur place)</i>
13h30 - 15h00	<b>Ateliers pratiques</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• La fabrication</li><li>• Le conditionnement</li><li>• Le laboratoire de contrôle de la qualité</li></ul>
15h00 - 15h15	<i>Pause</i>
15h15 - 17h00	<b>Restitution / Discussion</b>
17h00 - 17h30	<b>Autres aspects</b>
17h30 - 18h00	<b>Conclusion</b>

## BPF Cosmétiques : le volet "Actions en entreprise"

La Direction Générale des Entreprises (DGE) du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, consciente de l'impact pour les entreprises cosmétiques de la publication du texte NF EN ISO 22716 relatif aux Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF), a apporté son soutien à l'industrie cosmétique en organisant un Programme National de Formation en 2007 et 2008.

Ce programme a été construit en collaboration avec les experts de l'**Industrie** et des **Autorités de contrôle** (Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé - AFSSAPS, Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes - DGCCRF).

La mise en place de ce programme, échelonnée sur deux ans, a été confiée à l'IFIC (Institut de Formation de l'Industrie Cosmétique, centre de formation de la FEBEA). Il est destiné à toutes les entreprises du secteur, comporte des séminaires organisés dans toute la France et des **actions en entreprises**.

Toutes ces actions poursuivent le même objectif : **aider l'entreprise à se mettre en conformité avec les Bonnes Pratiques de Fabrication** par des échanges de connaissances et d'expériences.

### Le diagnostic BPF

---

Ce diagnostic permet aux entreprises cosmétiques de **réaliser un état des lieux de leur situation** par rapport aux exigences décrites dans le texte NF EN ISO 22716 publié par le Comité Européen de Normalisation (CEN) et l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

Le diagnostic BPF est réalisé grâce à un **questionnaire validé par la Direction de l'inspection et des établissements de l'AFSSAPS**.

Ce diagnostic n'est pas assimilable à un audit. Il en constitue la première étape et permet d'obtenir une "photographie" de l'entreprise. Il permet d'identifier les **points de conformité** et les **points à améliorer**.

L'expérience montre que, sur bien des points, l'entreprise est capable par elle-même d'apporter des solutions pour être en conformité avec les Bonnes Pratiques de Fabrication.

Mais toutes les corrections ne peuvent pas s'effectuer en même temps, il est donc nécessaire pour l'entreprise d'établir des priorités. Pour cela, les résultats du diagnostic sont reportés par l'IFIC dans une "échelle de criticité" comportant six niveaux.

### Des formations intra-entreprises

---

Il s'agit d'un point fondamental dans la mise en place des Bonnes Pratiques de Fabrication.

L'IFIC vous accompagne en deux étapes :

- **l'identification des besoins de l'entreprise** en matière de formation du personnel, grâce à un **questionnaire** sur mesure,
- la mise en place d'un **programme de formation adapté**, destiné à **l'ensemble** du personnel du site de production.



# MULTIMEDIA TRAINING CD-ROM

## GOOD MANUFACTURING PRACTICES FOR COSMETIC PRODUCTS

Multimedia educational training and self-training CD-ROM:

- Produced by **experts** of the cosmetic industry involved in the elaboration of the **GMP ISO 22716** standard.
- **Self training** or **being trained involves** all the **staff** of the same place, the same unit, with a single CD-ROM. Build on proposed examples to think about Good Manufacturing Practices and introduce experiences to share.
- Acquire a **complete vision** of Good Manufacturing Practices, to **strengthen** and **update** one's knowledge.
- Complete an evaluation for each part (quality, manufacturing, packaging...) through a questionnaire.

**Audience:** any company with a concern in the cosmetic sector aiming to make all workers **aware** of the Good Manufacturing Practices for cosmetics and training them accordingly.

**Use:** in self-training or in collective training, in one or several sessions, with an **evaluation** and issue of a **certificate**.

A system of traceability allows the person in charge or trainer to **follow the progress** of the users.

Discover the essential quality notions and the risks inherent to the manufacturing of cosmetics.

Concepts illustrated by videos sequences, photographs, diagrams, audio comments.

For each activity, questions allow a self-assessment. A certificate is issued at the conclusion of the training. (Function reserved for the trainer).

**For further information - your contact:**

Lisa MOURAUD - IFIC - Phone: + 33 1 56 69 67 45 - Fax: + 33 1 56 69 67 18 - e-mail: ific@febea.fr